

CIC / UUT / Conseil d'administration ST SER
directeurs d'exploitation
SiBe ST SER / SiBe-S
ASTRA / SUVA / CFST



Communication / 17.07.2018

Le Groupe de coordination ST SER vous informe :

Comme vous l'avez certainement appris par la presse, la VSS, la Société Suisse des Entrepreneurs et la SUVA ont pris leur distance sur le thème de l'obligation de porter des pantalons longs sur et aux abords des routes. La norme SN 640 710 a été retirée du catalogue des normes, tout comme la fiche thématique 33076 de la SUVA. Les raisons de ce changement demandent encore des clarifications.

En consultation avec Urs Lehmann, président de la CIC, et des membres du Groupe de coordination ST SER, nous vous informons que la directive sur les EPI de la ST SER est toujours en vigueur. Ainsi le port de pantalons longs reste contraignant pour tous les membres de la ST SER.

Cette directive est basée sur la détermination des dangers et l'analyse des risques qui fait partie intégrante du manuel certifié de la solution par branche.

En vous souhaitant bonne réception de la présente et avec nos salutations les meilleures.



Thierry Pucci
Vice-président ST SER



Beat Maier
Secrétaire du GrC ST SER